

**LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU,
COMPAGNIE D'ASSURANCE**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée annuelle des membres de la compagnie *Le Groupe Estrie-Richelieu, Compagnie d'assurance*, tenue le jeudi 20 mars 2025 au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe situé au 1325, rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec).

Administrateurs présents (11) :

M. Normand Renaud, administrateur	Mme Marie-Claude Mainville, administratrice
M. André Cécyre, administrateur	Mme Rachel Missout, administratrice
M. Sébastien Gagnon, administrateur	M. Jacques Péloquin, administrateur
Mme Sophie Gendron, administratrice	M. Hubert Phillion, administrateur
M. Léon Guertin, administrateur	Mme Marylène Plante, administratrice
M. Marc-André Larochelle, administrateur	

Étaient absents : M. Claude Lemire, administrateur

M. Christian St-Jacques, administrateur

Dirigeants, gestionnaires et employés (membres) présents (18) :

M. Stéphane Bibeau, Président de la compagnie, Chef de la direction et Chef des opérations
Mme Mélanie McMillan, Secrétaire de la compagnie
Mme Anaïs Fournier, Directrice juridique et secrétaire adjointe de la compagnie
M. Martin Barsalou, Directeur adjoint en sinistre et Expert en sinistre séniор
M. Daniel Bizer, Directeur, prévention
Mme Annie Lamoureux, Directrice souscription
M. Daniel Landry, Directeur, sécurité des technologies de l'information et des communications
M. Jean-François Lemay, Directeur informatique
Mme Patricia Morissette, Directrice sinistres
M. Guy Naud, Directeur technique prévention
Mme Odette St-Martin, Adjointe exécutive
M. Marc Allard, Responsable gestion des immeubles
M. Olivier Blanchard, Technicien en informatique
Mme Nancy Borduas, Commis-comptable

M. Francis Bouillon, Comptable

Mme Chantal Brodeur, Contrôleur

Mme Isabelle Faucher, Coordonnatrice relations avec les courtiers

Mme Joannie Trottier, Superviseuse entrée de données et souscriptrice

Dirigeants, gestionnaires et employés (non-membres) présents (6) :

M. Jacques Boissonneault, Expert en sinistre sénior

M. Mouad El-Abade, Développeur Full Stack

Mme Karine Lapointe, Commis soutien administratif

Mme Isabelle Lefebvre, Trésorière et Vice-présidente finances

M. Benoit Legris, Coordonnateur ressources humaines

Mme Marianne Naud, Analyste

Membres présents (94) :

Alain Arcand	Yvon Boucher	Daniel Dutilly
Alain Arcand Jr.	Gérald Bouvier	Christian Éthier
Heidi Asnong	Gérald Brouillard	Luc Filion
Lucie Asnong Gagnon	Michel Brouillard	Christian Fontaine
Philippe Auger	Odile Brouillard	Diane Fontaine
Marcel Beaudet	Pierrette Brouillard	Réal Gagnon
François Beaudry	Gisèle Brousseau	Céline Gaudette
Maryse Beaupré	Jacques Brousseau	Gérard Gévr
Louise Beauregard	Serge Brunelle	Jacqueline Giard
Nicole Beauregard	Anne Cadorette	Christian Giroux
Patrice Beauregard	Normand Cantin	Claude Giroux
Rémi Beauregard	Diane Chamberland	Sylvain Guay
Josianne Béland	Monique Côté	Gilles Jacob
Diane Bellefroid	Robert Côté	Huguette Julien
Paul Bellefroid	Raynald Couture	Jean-Paul Juneau
Maurice Benoit	Diane Darsigny	Serge Laguë
Pascal Bernier	Lucie Demers	Luc Lamothe
Colette Bisson	Mario Dion	Micheline Lamothe
Marie-Camille Blais	Jean Doyon	Josée Larocque
France Blanchard	Manon Dugas	Alain Lemaire

Claude Lemonde	Fernande Messier	Guy Stébenné
Francine Lemonde	Gilles Nadeau	Serge St-Martin
Diane Letendre	Michel Nichols	France Tardif
Jacques Lozeau	Jean-Marc Paradis	Claude Tétreault
Alyssa Lygitsakos	Manon Perras	David Théorêt
Christiane Mainville	Réal Picard	Sylvie Touchette
Orance Mainville	Jean-Guy Raymond	Hélène Tremblay
Gabriel Masse	André Richard	René Véroneau
Denis Matton	Armin Ruf	Denis Vincent
Joël Ménard	François Savaria	Hélène Whitney
Maryse Ménard	Verena Seematter	
Clovis Messier	Carmen L. Stébenné	

Invités présents (non-membres) (21) :

Alain Auger	Céline Godette	Céline Miclette
Pauline Beauregard	Reine Houde	Monique Pépin
Yollandé Bonnier	Nicole Houle	Céline Pétrin
France Boulay	Maryse Janson	Yollandé Poirier
Johanne Brouillard	Carole Lemire	Chantal Sévigny
Sylvie Des Marchais	Jessica Logan	Chantal St-Onge
Jacqueline Gévry	Denis Lord	Romina Turchi

Invitée présente (non-membre) (1) :

Mme Nancy Wolfe, CPA, Auditrice, *Raymond Chabot Grant Thornton*

Ouverture de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration, M. Normand Renaud, souhaite la bienvenue à tous.

2. Confirmation du quorum

Le président du conseil d'administration, M. Normand Renaud, confirme que le quorum est atteint¹ et que l'assemblée est dûment constituée pour être tenue.

L'assemblée annuelle est officiellement ouverte à 13 h 39.

3. Président et secrétaire de l'assemblée

Conformément à l'article 5.9 *Présidence aux assemblées des membres* du *Règlement Numéro 4 – Règlements généraux*, M. Normand Renaud, président du conseil d'administration, présidera la présente assemblée.

Conformément à l'article 7.8 *Secrétaire de la compagnie* du *Règlement Numéro 4 – Règlements généraux*, Mme Mélanie McMillan, secrétaire de la compagnie, agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

4. Validation de l'avis de convocation

Le président de l'assemblée, M. Normand Renaud, précise que conformément à l'article 5.4 *Convocation du Règlement Numéro 4 – Règlements généraux*, l'avis de convocation de l'assemblée annuelle de la compagnie doit être transmis à chaque membre et à chaque

¹ Article 286 de la *Loi sur les assureurs*, A-32. 1

Total : 11 administrateurs + 18 dirigeants, gestionnaires et employés membres + 94 membres = Quorum (123 membres).

administrateur au moins dix (10) jours avant la date fixée de l'assemblée par la poste ou par tout autre moyen, dont notamment tout moyen électronique.

En conséquence, le président de l'assemblée confirme les informations suivantes :

- Un avis de convocation a été posté à tous les membres le 19 décembre 2024. L'avis de convocation était également affiché sur le site Internet de la compagnie.
- Un rappel a été publié dans le journal *La Terre de Chez Nous* le 5 mars 2025. Le rappel était également affiché sur le site Internet de la compagnie.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Mélanie McMillan, secrétaire de l'assemblée, procède à la lecture du projet de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assemblée annuelle – 20 mars 2025 – 13 h 00

Ouverture de l'assemblée

1. *Mot de bienvenue*
2. *Confirmation du quorum*
3. *Président et secrétaire de l'assemblée*
4. *Validation de l'avis de convocation*
5. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
6. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 21 mars 2024*

Présentation des résultats

7. *Présentation des administrateurs du conseil d'administration*
8. *Message du président du conseil d'administration*
9. *Message du président de la compagnie et présentation des faits saillants*
10. *Période de questions*
11. *Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière*
12. *Certificat de l'actuaire*
13. *Rapport de l'auditeur indépendant*
14. *Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024*
15. *Période de questions concernant les états financiers*

Nomination

- 16. Nomination des auditeurs pour l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025**

Élection des administrateurs

- 17. Rapport du président du comité de mise en nomination**
- 18. Élections des administrateurs du conseil d'administration aux sièges 9, 10, 11, 12 et 13 arrivant à échéance et au siège 14 vacant**

Décisions

- 19. Ratification des résolutions adoptées et des actes posés par les administrateurs et les dirigeants de la compagnie**

La parole est aux membres

- 20. Période de questions et commentaires**

Conclusion et levée de l'assemblée

- 21. Levée de l'assemblée**
- 22. Remerciements**
- 23. Remise des prix de présence**

Résolution 2025-AA-01

Sur proposition de Mme Heidi Asnong, dûment appuyée par M. Jean-Paul Juneau, il est UNANIMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 21 mars 2024

Le président de l'assemblée, M. Normand Renaud, s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 21 mars 2024, et ce, considérant qu'une copie était disponible pour consultation sur le site Internet de la compagnie.

Aucune demande de modification n'est formulée par les membres.

Résolution 2025-AA-02

Sur proposition de M. Christian Giroux, dûment appuyé par M. Paul Bellefroid, il est UNANIMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 21 mars 2024.

ADOPTÉE

Présentation des résultats

7. Présentation des administrateurs du conseil d'administration

À titre de président de l'assemblée, M. Normand Renaud présente chacun des administrateurs composant le conseil d'administration au 31 décembre 2024.

8. Message du président du conseil d'administration

Le président de l'assemblée, M. Normand Renaud, procède à la lecture de son message adressé aux membres, en tant que président du conseil d'administration, tel que présenté à la page 3 du *Rapport annuel 2024*.

9. Message du président de la compagnie et présentation des faits saillants

M. Stéphane Bibeau, Président de la compagnie, procède à la lecture de son message tel que présenté aux pages 4 et 5 du *Rapport annuel 2024*.

Il présente ensuite les faits saillants tels que présentés à la page 11 du *Rapport annuel 2024*.

10. Période de questions

Les membres sont invités à poser leurs questions à M. Stéphane Bibeau.

Aucune question n'est posée.

11. Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Mme Isabelle Lefebvre, Trésorière, présente le rapport de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière tel que présenté à la page 12 du *Rapport annuel 2024*.

12. Certificat de l'actuaire

Mme Isabelle Lefebvre, Trésorière, poursuit en procédant à la lecture du certificat de l'actuaire tel que présenté à la page 13 du *Rapport annuel 2024*.

13. Rapport de l'auditeur indépendant

Mme Nancy Wolfe, CPA, Auditrice, de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, présente le rapport de l'auditeur indépendant tel que présenté aux pages 14 et 15 du *Rapport annuel 2024*.

Cette dernière mentionne que le rapport de l'auditeur indépendant est daté du 18 février 2025, date officielle d'approbation par le conseil d'administration des états financiers. Elle confirme que ces derniers sont exempts d'anomalie significative.

14. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

Mme Nancy Wolfe poursuit en présentant les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Les états financiers se retrouvent aux pages 18 à 20 du *Rapport annuel 2024*, avec les notes complémentaires aux pages 21 à 49.

Concernant l'état du résultat global, elle souligne qu'il s'agit d'une excellente année pour la compagnie et confirme un résultat de produits d'assurance de 99 276 000 \$ au 31 décembre 2024.

Quant à l'avoir des membres, il est de 169 777 000 \$ au 31 décembre 2024 comparativement à 154 880 000 \$ au 31 décembre 2023.

Elle présente également l'état de la situation financière ainsi que les flux de trésorerie. Elle mentionne que la trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice est de 12 556 000 \$ au 31 décembre 2024 comparativement à 14 264 000 \$ au 31 décembre 2023.

15. Période de questions concernant les états financiers

Les membres sont invités à poser leurs questions à Mme Nancy Wolfe.

Aucune question n'est posée.

Toutefois, un membre présent félicite les administrateurs de faire en sorte qu'*Estrie-Richelieu*, malgré sa petite taille, soit capable de conserver une place importante dans le marché.

Nomination

16. Nomination des auditeurs pour l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

Le président de l'assemblée précise que conformément à l'*Article 11 - L'auditeur du Règlement Numéro 4 – Règlements généraux*, la compagnie doit nommer l'auditeur lors de l'assemblée annuelle.

À cet effet, les membres du comité d'audit ont recommandé au conseil d'administration la nomination de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

Par la suite, les administrateurs du conseil d'administration ont unanimement résolu, lors de l'assemblée tenue le 18 février 2025, de recommander à l'assemblée annuelle des membres la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* pour l'audit de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025².

² Résolution 2025-CA-11

Résolution 2025-AA-03

Sur proposition de M. Jacques Péloquin, dûment appuyée par Mme Heidi Asnong, il est UNANIMENT RÉSOLU de nommer la firme *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.* à titre d'auditeur de la compagnie pour l'audit de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE

Élection des administrateurs

17. Rapport du président du comité de mise en nomination

M. Normand Renaud, président du comité de mise en nomination, présente le rapport du comité de mise en nomination.

- Tel que mentionné précédemment, un avis a été posté à tous les membres le 19 décembre 2024 informant les membres que les mandats des administrateurs occupant les sièges 9 à 13 arrivaient à échéance le 20 mars 2025. Cet avis était également affiché sur le site Internet de la compagnie.
- Cet avis informait les membres de la procédure de mise en candidature, soit de transmettre le bulletin de candidature et les déclarations d'intérêts dûment complétés et signés dans le délai prescrit. Ces documents étaient disponibles sur le site Internet de la compagnie. Un curriculum vitae devait également compléter leur demande.
- Pour chacun des candidats acceptés, une vérification a été effectuée auprès du *Registre des dossiers de faillite et d'insolvabilité* ainsi que les plumitifs afin d'assurer leur probité.
- Les membres du comité de probité et compétence ont procédé à l'étude de chacun des dossiers de candidature lors de la réunion tenue le 21 janvier 2025 et ils ont confirmé un constat favorable quant à la probité et compétence pour chacun des cinq (5) candidats sollicitant un renouvellement de mandat, et pour la nouvelle candidate présentant sa candidature.
- Les conclusions ont été transmises au comité de mise en nomination lors de la réunion du comité de mise en nomination tenue le 21 janvier 2025.

- Par la suite, le conseil d'administration a pris connaissance de la liste des candidats éligibles lors de l'assemblée tenue le 23 janvier 2025 et une lettre confirmant leur éligibilité a été envoyée à chacun de ces candidats le 23 janvier 2025.
- M. Normand Renaud présente les cinq (5) candidats sollicitant un renouvellement de mandat, soit :
 - M. André Cécyre
 - M. Marc-André Laroche
 - M Sébastien Gagnon
 - M. Normand Renaud
 - Mme Marylène Plante
- M. Normand Renaud présente ensuite la nouvelle candidate ayant présenté sa candidature, soit :
 - Mme Marie-Camille Blais

18. Élections des administrateurs du conseil d'administration aux sièges 9, 10, 11, 12 et 13 arrivant à échéance et au siège 14 vacant

M. Normand Renaud confirme qu'il y a cinq (5) sièges (9 à 13) qui arrivent à échéance.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration du 23 janvier 2025, il avait été unanimement résolu de porter le nombre de sièges au conseil d'administration à 14 au lieu de 13, tel que permis par le *Règlement numéro 4 – Règlements généraux* (Résolution 2025-CA-05).

Il y a cinq (5) candidats sollicitant un renouvellement de mandat.

Tel qu'énoncé à l'article 6.3.2 du *Règlement numéro 4*, s'il y a autant ou moins de candidats éligibles que de postes d'administrateurs à combler, ces derniers sont élus automatiquement, sans aucune autre formalité.

En conséquence :

Les candidats réélus sont :

- M. André Cécyre (siège n°9)
- M. Marc-André Laroche (siège n°10)

- M Sébastien Gagnon (siège n°11)
- M. Normand Renaud (siège n°12)
- Mme Marylène Plante (siège n°13)

La candidate nouvellement élue est :

- Mme Marie-Camille Blais (siège n°14)

Le président de l'assemblée félicite les administrateurs réélus et l'administratrice nouvellement élue.

Décisions

19. Ratification des résolutions adoptées et des actes posés par les administrateurs et les dirigeants de la compagnie

Résolution 2025-AA-04

Sur proposition de M. Paul Bellefroid, dûment appuyée par Mme Huguette Julien, il est UNANIMENT RÉSOLU de ratifier les résolutions adoptées et les actes posés par les administrateurs et les dirigeants de la compagnie depuis le 21 mars 2024, soit la date de la dernière assemblée annuelle des membres.

ADOPTÉE

La parole est aux membres

20. Période de questions et commentaires

Le président de l'assemblée, M. Normand Renaud, s'informe auprès des membres s'il y a des questions ou des commentaires.

Un membre pose une question concernant la réassurance. Le président de la compagnie explique que plus nous avons de capital, moins nous avons la nécessité de nous réassurer.

Un membre demande quel type de ferme est plus à risque d'avoir des sinistres. Le président de la compagnie répond que de prime abord ce sont les fermes les moins bien entretenues. De plus, les fermes laitières ont le plus gros taux de sinistralité, raison pour laquelle les primes sont établies en fonction du risque de l'affectation. Enfin, depuis 5 ans, *Estrie-Richelieu* subventionne l'installation de systèmes de prévention et accorde des rabais lorsqu'ils sont utilisés.

Un membre félicite les experts en prévention pour leur travail. Il dit apprécier ce service qui apporte des clarifications à certaines explications données par les courtiers. Le président de la compagnie indique qu'*Estrie-Richelieu* effectue environ 1 400 visites de fermes par année.

Un membre se questionne sur les taux de commission des courtiers. Le président de la compagnie indique qu'*Estrie-Richelieu* accorde un taux de commission identique à tous les courtiers. Mais un courtier peut choisir de diminuer sa commission face à un autre courtier. Enfin, certains courtiers facturent des frais administratifs.

Conclusion et levée de l'assemblée

21. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-AA-05

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Diane Darsigny, dûment appuyée par Mme Sophie Gendron, il est UNANIMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 14 h 57.

ADOPTÉE

22. Remerciements

Le président de l'assemblée, M. Normand Renaud, remercie tous les membres et invités présents à l'assemblée annuelle et invite la conférencière à débuter sa conférence après la pause.

23. Remise des prix de présence

De nombreux prix de présence sont remis.

Nous, soussignés, attestons que ce procès-verbal a été dûment adopté.

M. Normand Renaud
Président de l'assemblée

Mme Mélanie McMillan
Secrétaire de l'assemblée